

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 7

Artikel: Voyage de Genève à Londres, en passant par Lausanne : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

appareil, d'un prix très peu élevé et d'un secours immédiat en cas d'incendie.

Les moyens employés actuellement pour éteindre les incendies sont puissants, quoique très imparfaits; les pompes dont on se sert généralement arrêtent presque toujours les rapides progrès de la flamme. Mais dans bien des cas ces moyens ne peuvent être employés que tardivement, et souvent le feu a déjà causé de nombreuses dévastations avant l'arrivée des secours. Jusqu'ici, il n'était presque jamais possible d'arrêter l'incendie à sa naissance, d'éteindre en quelques secondes une flamme violente et de prévenir immédiatement de graves accidents en les combattant à l'origine. L'appareil de MM. Vignon et Carlier est toujours prêt à agir entre les mains les moins expérimentées; l'extincteur, dont les effets sont d'une immédiate efficacité, comble cette regrettable lacune, en fournissant un obstacle à la formation des incendies. Il permet de combattre le feu dans la pièce la plus vaste sans y pénétrer, et en frayant une voie éteinte pour sauver une personne entourée de flammes, il résout une véritable question d'humanité. Nos modes actuelles rendent fréquents les incendies personnels chez les femmes, et l'extincteur se présente encore ici comme un souverain remède. Cet appareil, qui se présente à nous comme la solution du problème tant cherché de la disparition du fléau des incendies, est appelé à rendre de grands services à toutes les classes de la société.

Voyage de Genève à Londres,

en passant par Lausanne.

II.

Le cocher s'apercevant du trouble, par l'ébranlement surnaturel de la voiture et les clameurs qui en sortaient, a arrêté et est accouru à la portière: Que diable est-ce donc tout ce train là, s'est-il écrié. — Mon ami, lui a répondu le ministre, en rajustant sa perruque, et reprenant son souffle, puis-je, pour mon argent, m'établir dans votre coche? — Pourquoi non, n'y a-t-il pas six places, trois à chaque fond, et vous n'êtes que six personnes, ce me semble. — C'est bien dit, mais il y a personnes et personnes; voyez je vous prie l'espace qu'on laisse à la mienne, et jugez s'il est possible qu'elle s'y insinue. — Parbleu, jugez en vous-même s'il est possible de vous arranger en mettant ainsi tout le gras d'un côté et tout le maigre de l'autre; il faut un peu les entremêler comme quand on fait des saucisses. — Comment donc, le gras et le maigre, qu'entendez-vous par là et que voulez-vous dire avec vos saucisses? — Je veux dire que vous vous placiez sur le devant, et qu'un de ces trois messieurs, qui sont beaucoup moins chargés de cuisine, se place entre ces deux dames. — Moi, sur le devant? y pensez-vous? mon ami, d'oser faire une telle proposition à un homme de mon caractère? — Ah, ma foi, pardon, monsieur le pasteur, je veux être pendu si je pensais dans ce moment à votre caractère; mesdames, que l'une de vous deux ait la complaisance, en considération du caractère de monsieur le pasteur.... — Ah! vraiment, ce ne sera pas moi, s'est écrié l'une; ah! vraiment, ni moi non plus a glapi l'autre. — Eh bien, vraiment a dit l'apôtre, je le ferai, il est cependant bien étrange qu'un homme de mon caractère...., et s'adressant à nos trois maigres figures, messieurs, que le plus mince de vous ait donc la bonté de s'introduire dans ce détroit, et je prendrai sa place. Le Genevois, à qui cette qualité ne pouvait être disputée, a accepté l'invitation, et le coche a repris sa marche.

Ce ministre, à sa morgue pastorale près, était un aimable homme, d'un esprit jovial, et même un peu bouffon; il nous a régalez de jolis contes, dont ces dames ont ri de tout leur cœur

secouant leurs grosses épaules; elles ont été si contentes qu'elles lui ont offert à diverses fois de changer de place, ce qu'il n'a point voulu accepter.

Les gens à large bedaine ont ordinairement l'humeur gaie; la conversation n'a pas tari jusqu'à Moudon, où nous sommes arrivés nuit close. Cette ville est la première en rang des quatre bonnes, et fut la dernière qui se décida à embrasser la Réformation, en rechignant, regrettant fort son saint de bois doré tout neuf, qui avait beaucoup coûté, et devenait inutile par le changement de religion. Les Moudonnois le revendirent, à quelques écus de perte, à une paroisse du canton de Fribourg, sous la réserve expresse qu'ils pourraient le racheter au même prix dans l'espace de dix ans, au cas qu'ils vinssent à reprendre l'ancienne religion.

La plus grosse de nos deux bourgeoises n'a point paru dans le coche, au grand contentement du ministre qui s'est placé sur le derrière.

Diné à Payerne, petite et ancienne ville, renommée pour l'industrie, l'activité, la tempérance et l'opulence de ses habitants. On y montre une pièce des plus remarquables.

Un squelette de forme antique,
Pendû sous un sombre portique.
Ce respectable monument
Couvrit jadis élégamment
Le mulet d'une dame Berthe,
Reine illustre, fileuse experte,
Qui dans cette ville régnait,
Et sur cet animal filait.

On voit sur le devant de cette machine un petit trou rond dans lequel on dit que cette princesse enfila le bâton de sa quenouille. Cependant la plupart des savants de Payerne prétendent que cette reine n'a jamais résidé dans leur ville et assurent que cette selle a appartenu à Jules-César, et que ce trou était celui où cet empereur enfila son bâton de commandement.

Passé à Avenches, petite ville, autrefois grande; on y voit quantité d'antiquités romaines. Il y a quelques années qu'un bourgeois de cette ville ayant détérioré dans son verger plusieurs médailles du haut empire, les fit dorer, après les avoir soigneusement nettoyées d'une vilaine rouille verte qui les couvrait, et en fit présent à un seigneur de Berne.

Couché à Morat. A demi lieue de cette ville, près d'un lac, est une chapelle qui renferme les ossements de huit mille Bourguignons tués à la bataille que leur duc Charles-le-Téméraire perdit contre les Suisses en 1476. Il y périt aussi un grand nombre de mulets, de chevaux et d'ânes, dont on eût soin d'entremêler les os avec ceux des hommes, pour faire croire à la postérité que plusieurs de ces Bourguignons étaient des géants formidables, supercherie qui ne pouvait manquer de donner bien plus de brillant à la bravoure des vainqueurs.

Ce fut, dit un historien contemporain (Pierre de Comines), un charriot chargé de peaux de moutons que le comte de Romont enleva à un Suisse, qui donna lieu à cette tuerie?

Quoi, des peaux à toison de laine
Ont pu causer d'aussi sanglants débats
Pour fournir tel monceau d'ossements de soldats?
L'objet en valait-il la peine?
Si c'eût été pour une toison d'or,
Du moins l'appât d'un tel trésor
Eût mérité de risquer l'aventure
D'une telle déconfiture.

L'épithaphe latine placée sur la porte de ce charnier est un bel échantillon de la jactance helvétique; en voici la traduction:

Ici par le sort d'un combat
Un duc de haute renommée,
Faisant le siège de Morat,
Laissa les os de son armée.

(La suite au prochain numéro.)

Jacob-Louis-Gabriel Reymond,

ou l'insurrection des Bourla-papay.

II.

Le Conseil exécutif ordonna les mesures les plus